

à fleur de PAYSAGES

CONNAISSANCE



www.parc-cotentin-bessin.fr



Parc
naturel
régional
des Marais du
Cotentin et du Bessin

Une autre vie s'invente ici

Les paysages du territoire du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin



Le territoire du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin est reconnu pour ses 30 000 ha de zones humides. Mais connaît-on les nombreuses vallées, qui, depuis leur source jusqu'à leur embouchure, constituent cet ensemble ? Et ces ambiances variées qui en font des lieux à la fois si semblables et si différents ?

Barbey d'Aurévilly écrivait « Avez-vous jamais, vous qui lisez ces pages, voyagé à travers ces marais du Cotentin qu'on a essayé de décrire, et qui sont assez vastes pour que seulement les traverser puisse vous paraître un voyage ? Si c'est vers la fin de l'automne ou en plein hiver que vous les avez parcourus, vous avez pu juger ce qui appartient à la nature de ces parages, qui coupent sur le fond si riant ailleurs de la Normandie, et à l'originalité mélancolique qui les distingue. Or, c'est surtout l'hiver qu'il faut voir ces marais, devenus des vallées d'eau infinies... ».

Le territoire du Parc inclut aussi du bocage habité, des monts, des landes, une baie, un havre... Des espaces étroitement imbriqués par leur histoire géologique et humaine et dont l'avenir dépend de nombreux facteurs socio-économiques et environnementaux.

Ce document pose un regard sur ces espaces. Le propos n'est ni scientifique, ni littéraire. Il s'attache à donner quelques clés de lecture, à partir d'un découpage géographique, d'un territoire dont les facettes cachées se révèlent selon les saisons ou au détour d'une haie bocagère.

Une invitation pour les gens d'ici et d'ailleurs à découvrir la diversité et les particularités des paysages du Parc...

Sommaire

Pays du haut, pays du bas	p.2-3
Nés des eaux	p.4-5
À chaque saison, son marais	p.6-7
Un marais par vallée	p.8
L'Ay, la discrète	p.9
La Douve et ses trois affluents	p.10-11
Horizon Taute	p.12-13
Vallée verte de la Vire	p.14-15
Le cours de l'Aure	p.16-17
Marais arrières littoraux	p.18-19
Le bocage, royaume de la haie	p.20-21
Ascension vers les monts	p.22
Les landes boisées : un petit air du sud	p.23
À l'Ouest, les havres	p.24
Des dunes mouvantes	p.25
Baie des Veys : passage de toutes les eaux	p.26-27
Ports en vue	p.28-29
Paysages urbains	p.30-31
Paysages d'architectures	p.32-33
Paysages d'hier et d'aujourd'hui	p.34-35
Vers l'uniformité hivernale	p.36
Pour en savoir +	

Pays du haut, pays du bas

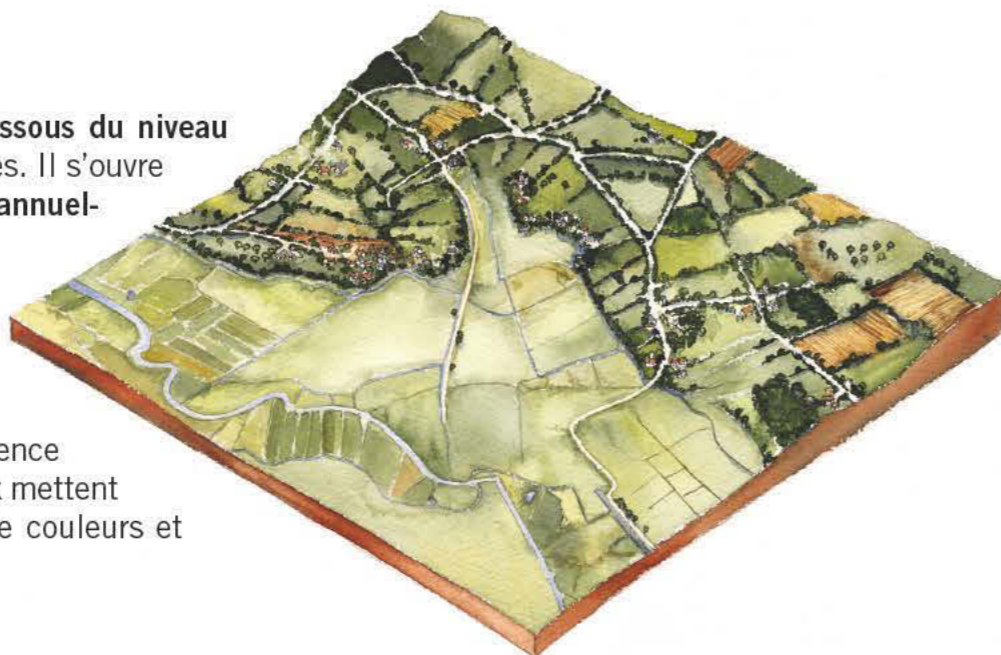
Le haut pays est un **plateau bosselé** dont l'altitude varie de 10 à 40 mètres. **Son maillage bocager** limite la vue, les haies aux essences variées « moutonnent » le paysage. Il est le domaine des prairies, des cultures, de l'habitat, des bois...

La maille bocagère, la présence des hameaux et des routes qui longent le marais marquent le passage du haut au bas pays.

Le bas pays est parfois **en dessous du niveau de la mer**, jusqu'à moins 2 mètres. Il s'ouvre sur un **vaste horizon de prairies annuellement submergées**.

Sa grande planéité offre une vision lointaine. Terre et ciel se partagent les grands traits du paysage.

Le réseau de fossés, l'omniprésence de l'eau et la variété des végétaux mettent en scène de subtiles nuances de couleurs et de textures.



Marais en hiver - Chef-du-Pont

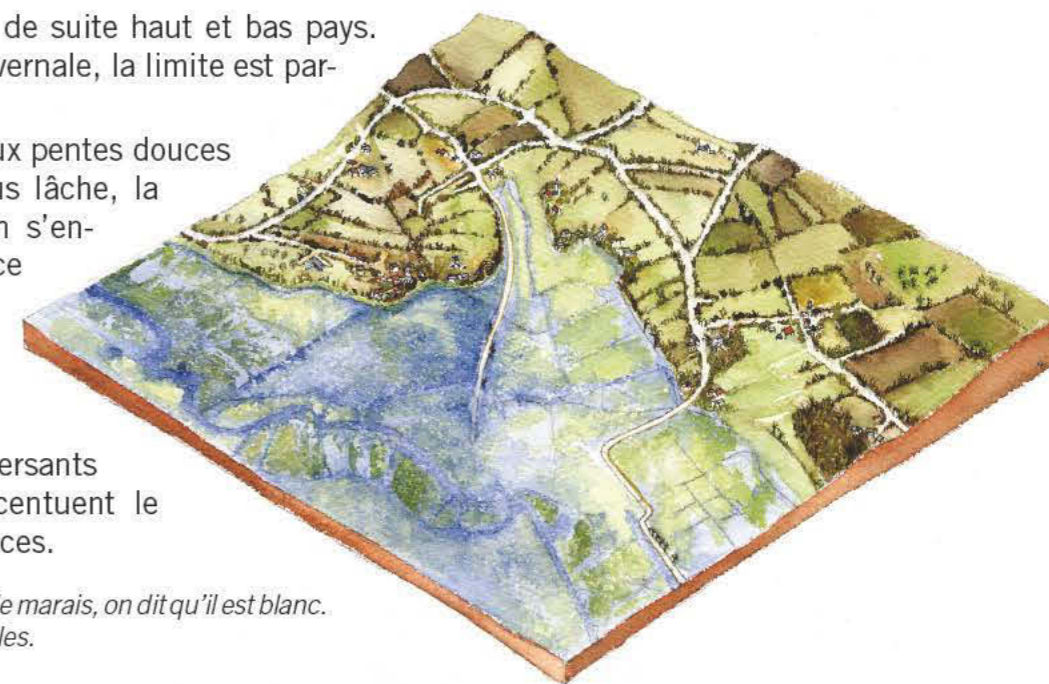
Le marais blanc distingue de suite haut et bas pays. En dehors de cette période hivernale, la limite est parfois moins brutale.

Avec **une vallée assez large** aux pentes douces et un bocage de plus en plus lâche, la transition est progressive. On s'enfonce peu à peu dans un espace largement ouvert, une sorte de **bocage aquatique** où les limes* (fossés), remplacent les haies.

Parfois, l'escarpement des versants et la densité du bocage accentuent le contraste entre ces deux espaces.

**Blanc : lorsque les eaux recouvrent le marais, on dit qu'il est blanc.*

**Limes : fossés délimitant les parcelles.*



Nés des eaux

LA MER

8000 avant J.-C.



Sous l'effet de la fonte de la calotte glacière, le niveau de la mer remonte et lui permet d'investir de profondes vallées. Sables et argiles s'accumulent.

FERMETURE DE L'EMBOUCHURE DE LA BAIE

7000 avant J.-C.



1000 ans plus tard des cordons dunaires se sont formés à l'embouchure de la baie. La mer pénètre difficilement dans les marais.

LA TOURBE SE FORME

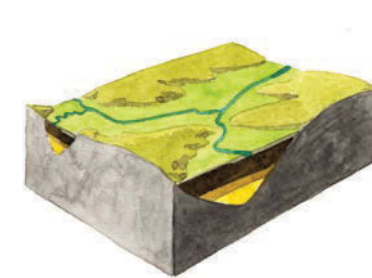
7000 à 2000 avant J.-C.



Des dépôts tourbeux s'accumulent pendant 5000 ans.

LE RETOUR DE LA MER

2000 avant J.-C.



Retour de la mer dans les vallées et dépôt de tange sur la tourbe : **naissance des marais.**

MARAIS D'EAU SALÉE ET D'EAU DOUCE

600 ans avant J.-C.

1^{er}-9^e siècle après J.-C.

11^e-17^e siècles après J.-C.

18^e siècle après J.-C.

MARAIS D'EAU DOUCE

19^e siècle après J.-C.

20^e siècle après J.-C.



Pirogue de Rauville -

Présence humaine attestée dans les marais du Cotentin et du Bessin.



Franchissement du marais d'Etienneville - 1^{er} siècle

Habitats sur les franges du fait d'une forte présence marine. Développement des voies de communication, des franchissements des cours d'eau (gués) et de la navigation.



Projet de pont sur la Vire - 1699

Réseau de fossés, travaux d'endiguements des rivières, ouvrages de franchissements (pont) et de défense contre la mer se développent.



Gabare sur la Taute

Première série de portes à flot (Aure, Douve, Taute) et développement de la navigation (gabares). Eau douce au lieu d'eau saumâtre.



Projet de canal d'assèchement des marais - 1807

2^e série de portes à flot (Ay et Vire), création des associations syndicales, poursuite des aménagements hydrauliques : renforcement du réseau de fossés, recalibrage des cours d'eau, développement de canaux, installation de vannages, etc.



Fin de la navigation commerciale, remise en place des portes à flot sur la Vire.

A chaque saison, son marais



L'hiver, lorsque les pluies sont abondantes, les rivières débordent et les nappes phréatiques remontent. Le marais devient un véritable déversoir pour les eaux du haut-pays. **Les prairies sont unifiées par la montée des eaux, c'est la blanche.**

Au printemps, la végétation émerge des zones inondées. **Vaches et chevaux sont mis à brouter sur les prairies.**

L'été vient la fauche du foin. En fin de saison débute **l'entretien des canaux et des fossés.**

Dès les premières pluies de **l'automne**, **les bêtes retrouvent le haut-pays** en attendant la dépouille* de la prochaine année.

Ce rythme saisonnier détermine les activités et les pratiques des différents usagers : agriculteurs, pêcheurs, chasseurs, touristes, observateurs de la nature...

**Dépouille : premier pâturage du marais commençant au printemps.*



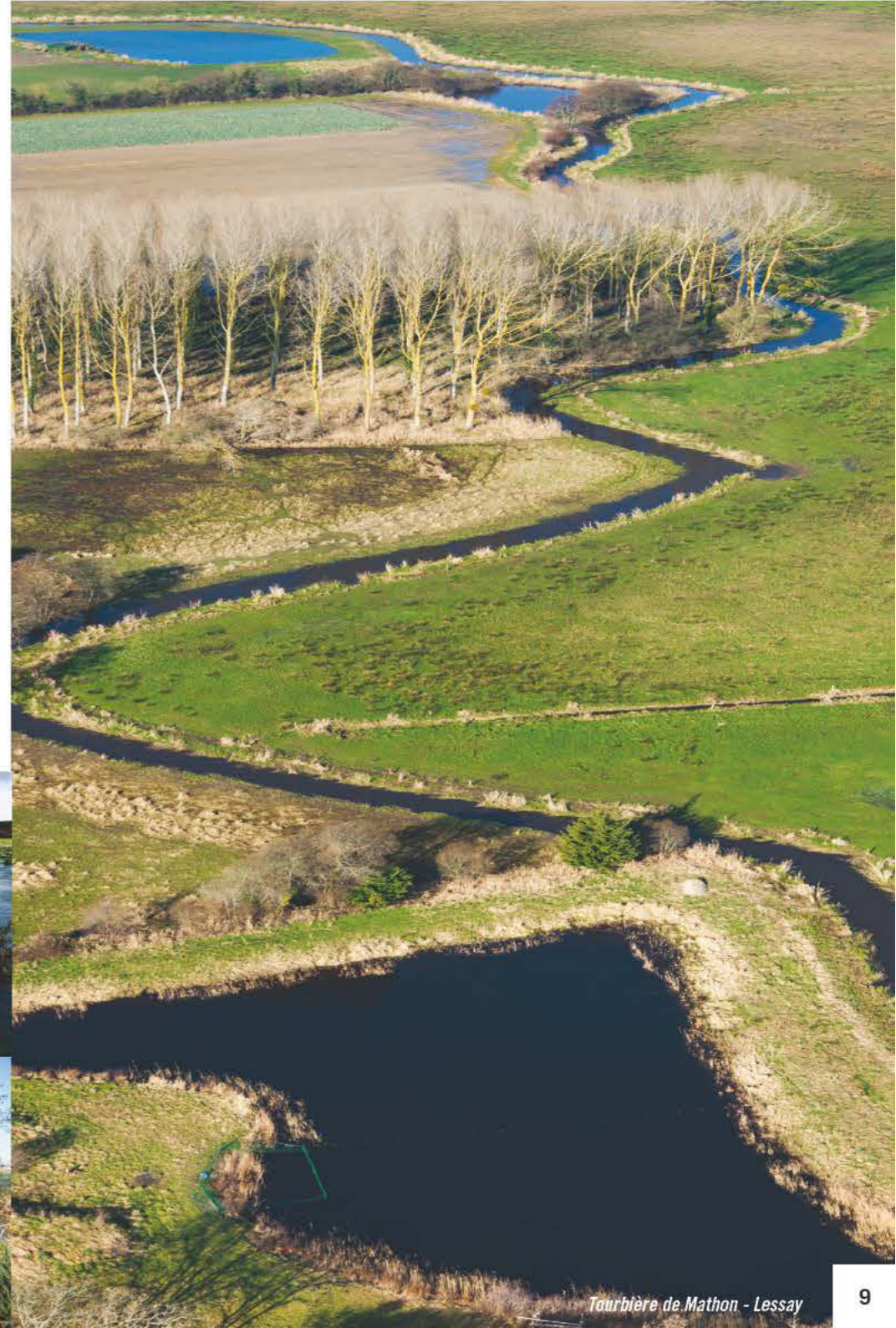
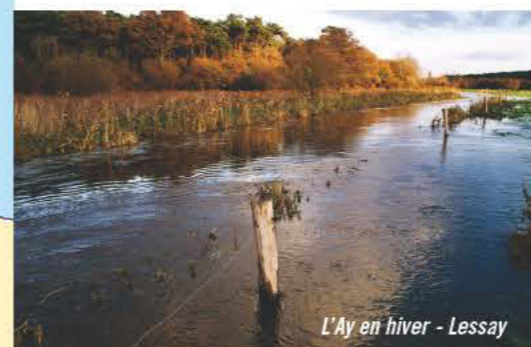
Un marais par vallée

Marqués par des conditions géologiques et topographiques auxquelles s'est adaptée une végétation particulière, les marais se distinguent selon leur vallée. Les marais des vallées de **la Douve, de la Taute et de l'Ay** occupent la plus grande superficie (16300 ha), la tourbe affleure tout en s'enfonçant profondément. Dans les marais de la vallée de **la Vire et de l'Aure**, aux dimensions plus modestes (5100 ha), et dans les **marais arrière littoraux** de la côte Est (3300 ha), la tourbe moins épaisse, n'affleure que par endroits. Quant aux **polders** (5000 ha), ils sont essentiellement constitués de sédiments marins.

L'Ay, la discrète

La vallée de l'Ay est particulièrement discrète avec ses abords barrés de haies bocagères et de boisements.

Seuls quelques chemins d'exploitation conduisent dans **cet étroit fond de vallée**. C'est un tapis de verdure isolé où paissent les vaches.



La Douve et ses trois affluents

Profondément tourbeuse, la vallée de la Douve, la plus large et la plus longue, est dans sa partie intermédiaire recouverte d'une couche limono-argileuse. La présence du plateau calcaire du Plain sur le versant Sud-Est de la vallée copie la configuration de la vallée de l'Aure. Dissymétrie et hauteur variable des versants se ressentent par endroits. Pendant l'été, les bovins et les chevaux pâturent dans les vastes parcelles communales.



Marais communal de Selsort - Saint-Sauveur-le-Vicomte

Le Merderet dont la platitude du fond de vallée est soulignée par la forte présence de saules têtards* le long des chaussées. Dominant la vallée du Merderet, la Fièrre, ancien fief blotti au creux d'une vaste motte féodale qui surveillait les gués antiques, fût le théâtre de combats parmi les plus décisifs du Débarquement.

**Saule têtard : arbre dont la forme caractéristique en «grosse tête» résulte d'un mode d'exploitation spécifique par étêtage régulier.*



Le Merderet en hiver - Sainte-Mère-Eglise



Le Gorget

Le Gorget borde le nord de la Réserve Naturelle de la Sangsurière et de l'Adriennerie. Le sol souple et élastique présente une couleur noire typique de la tourbe. Au centre de la Sangsurière, la végétation est de plus en plus sauvage.

La Sèves s'étend sur un sol exclusivement tourbeux recouvert de prairies et de tourbières. Le bas pays est formé de petites parcelles ondulées, entourées de haies d'arbres et d'arbustes.



Pâturages de bovins - Gorges

Horizon Taute

L'horizontalité règne sur la vallée de la Taute. La règle n'est enfreinte que par des routes surélevées bordées d'arbres ou de quelques arbustes isolés. En amont, étroite et digitée par ses affluents (Holerotte, Lozon, Terrette), elle s'élargit plus encore autour du canal de Vire et Taute : véritable trait d'union entre les deux vallées.



Mise au marais - Selseif

Les ronds de sorcières

Ils témoignent du jour de la biète. Une fois par an et sous la surveillance d'un garde champêtre, des familles étaient autorisées à creuser un trou circulaire dont elles extrayaient des mottes de tourbe. Une fois sèches, ces briques étaient utilisées comme combustible pour se chauffer ou comme engrais.

Douve et Taute, les marais communaux

Dans les marais cohabitent des parcelles attribuées à la Révolution aux habitants des communes et des parcelles appartenant à des personnes privées. Visuellement, ces deux propriétés foncières se traduisent par la présence de grandes parcelles pour les communaux et de petites parcelles pour l'usage individuel.

Les marais communaux sont gérés à la manière des estives : c'est la mise au marais. Au mois de mai, les éleveurs intéressés amènent leurs bêtes pour six mois de pâturage en collectif.



Carentan

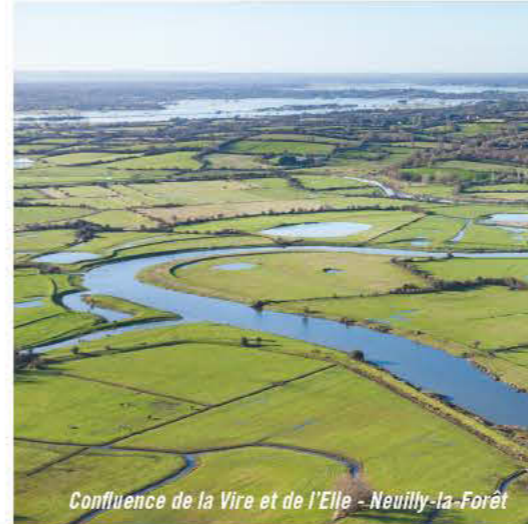


Maison des Ormes - Montmartin-en-Graignes

Vallée verte de la Vire

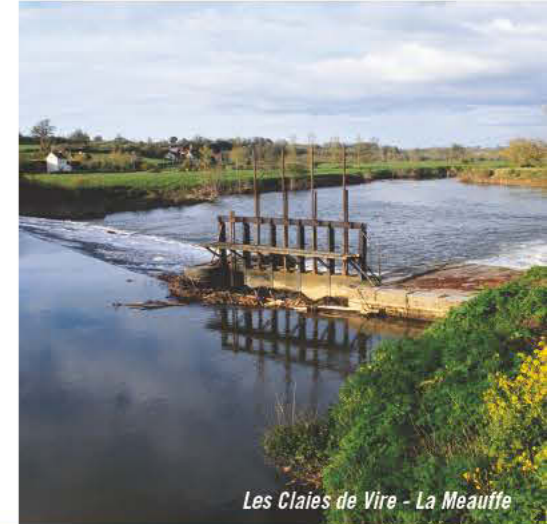
Sinueuse jusqu'à sa confluence avec l'Elle à Neuilly La Forêt, la Vire devient rectiligne et le sol constitué de tange* . Des digues ont été édifiées afin de canaliser son cours. Le vert tendre des prairies, dominant presque partout, contraste avec les couleurs des cultures implantées çà et là.

**Tange : sédiments d'origine marine et fluviale composés de petits coquillages et de sables ainsi que de matières organiques et d'argile. Selon la proportion des différents matériaux, la couleur de la tange varie du blanc au gris.*



Confluence de la Vire et de l'Elle - Neuilly-la-Forêt

La Vire se resserre en amont de la vallée. Au hameau des Claies de Vire, cette configuration a été utilisée au cours des siècles pour divers usages : barrage pour aménager une pêcherie, un moulin, une micro centrale et une écluse.



Les Claies de Vire - La Meauffe



Le marais - Neuilly-la-Forêt



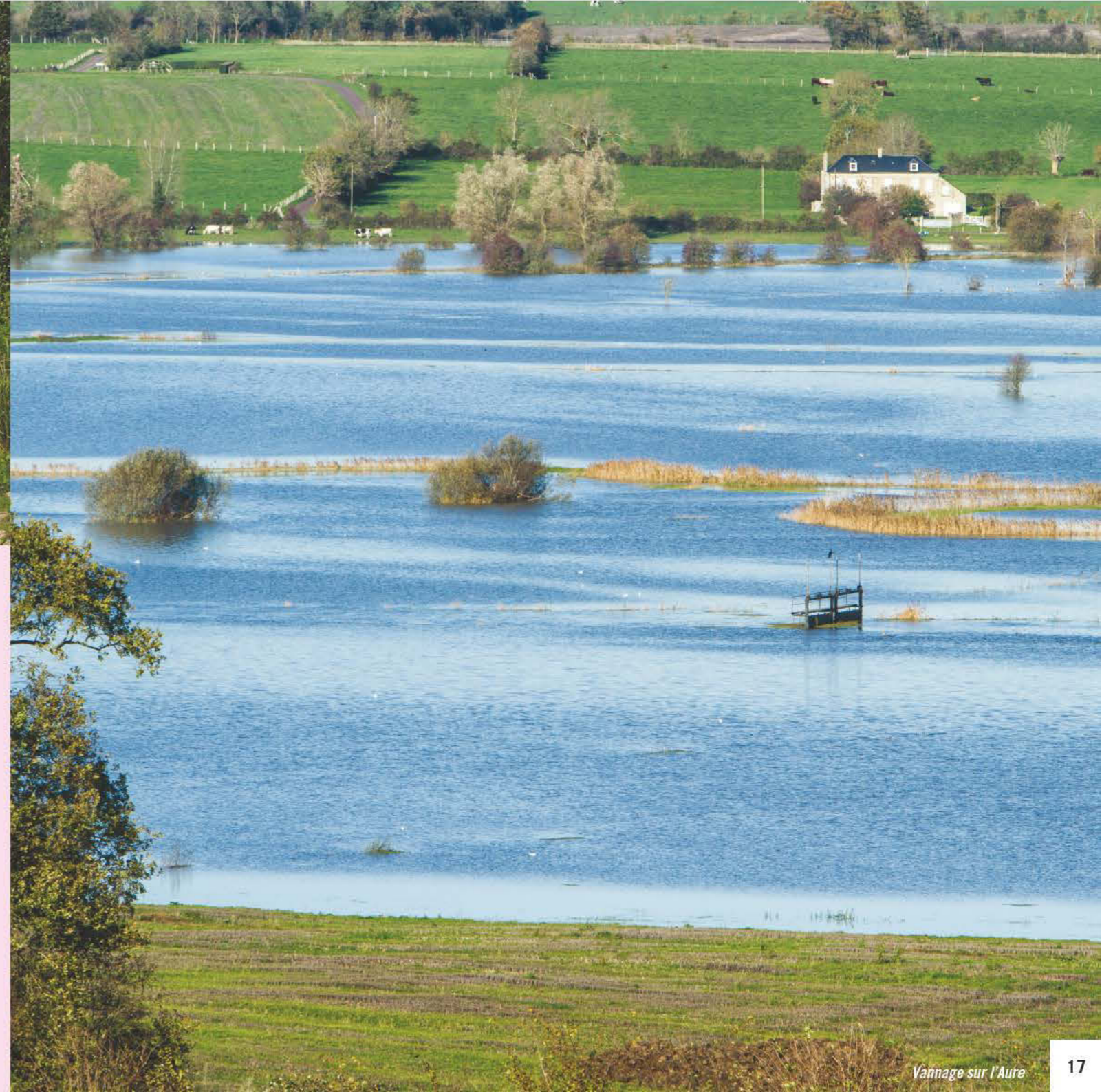
La Vire - Montmartin-en-Graignes

Le cours de l'Aure

La vaste étendue est à peine ponctuée par les taches sombres de quelques bosquets. Il y a dissymétrie entre les versants Nord et Sud de cette vallée, la plus encaissée du territoire. L'Aure vient butter régulièrement sur le versant Nord. Un réseau géométrique de fossés et de chemins, particulièrement dense dans ce marais privé et entretenu, entrecoupe la sinuosité de l'Aure et de son affluent l'Esque. Les bourgs dominent la vallée. Les fermes de pierres calcaires se sont établies à la périphérie du marais.



Canchy



Gabion : construction enfouie et camouflée à proximité de mares, servant d'abri aux chasseurs. Les mares se dessèchent dès le printemps. Les buttes et les mares créées par l'Homme marquent le paysage de marais.

Gabion - Vallée de la Taute

Vannage sur l'Aure

Marais arrières littoraux

Coincée entre le cordon dunaire et une falaise morte, cette zone humide est recouverte de prairies assez étendues bordées de limes soulignées par les roseaux. Elle est piquetée de bosquets et de mares abreuvoirs et traversée par de longues chasses* rectilignes parallèles les unes aux autres, rythmant l'organisation de l'espace.

*Chasse : *chemin*.

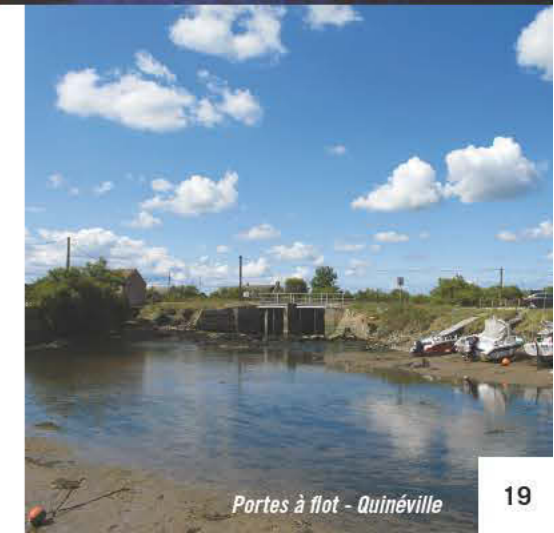


La côte Est en hiver



Saint-Marcouf-de-l'Isle

La Sinope, le petit fleuve côtier est le seul petit fleuve de la Côte Est formant à son embouchure un petit havre en capacité d'accueillir des bateaux. En amont du havre, qui se situe au cœur d'un village de bord de mer dominé par l'église de Quinéville, deux portes à flots régulent les niveaux d'eau dans la zone humide.



Portes à flots - Quinéville

Le bocage, royaume de la haie



Bocage à mailles serrées

Le bocage est localisé sur le haut pays.

Il ceinture les prairies et les cultures dans un **mailage serré ou large**, parfois laniéré, tout en restant régulier. La présence de **nombreuses haies** sur talus donne parfois le sentiment d'être pris dans un labyrinthe.



Bocage à mailles larges

L'allure et les couleurs des haies dépendent des **essences qui la composent**. Selon les types de sol (calcaires, légers...), **le frêne et le chêne** seront plus ou moins abondants. **L'orme**, décimé par une maladie « **la graphiose** » depuis les années 70, n'est quasiment plus présent aujourd'hui.

La haie remplit de nombreuses fonctions : l'effet brise-vent ; un lieu de vie pour de nombreux animaux et végétaux ; le maintien du sol ; la rétention de l'eau ; la délimitation des propriétés, la fourniture de bois...

La haie haute

Elle présente des arbres à haut jet pouvant atteindre une trentaine de mètres tout en conservant une strate inférieure arbustive. Les troncs sont taillés pour devenir hauts et droits et produire du bois d'oeuvre.



Haie haute

La haie moyenne ou basse

Elle est souvent impénétrable, les arbustes serrés les uns aux autres ne laissent pas passer la lumière. Selon l'entretien, la haie moutonne anarchiquement ou se contient dans une coupe rectiligne. On y trouve parfois quelques arbres têtards au tronc droit et peu élevé.



Haie basse



Chemin creux

Ascension vers les monts

A l'ouest du Parc, une chaîne de monts gréseux s'élève : mont Etenclin, mont de Doville et mont Castre. La silhouette sombre et boisée des deux premiers s'oppose à la tendre luminosité du bocage et des marais. Seul le mont de Doville, qui culmine à 131 m, est dépourvu de bois et permet d'observer différents paysages jusqu'à la mer.



Lande rase - Mont de Doville



Boisement du Mont Etenclin - Lithaire



Mont de Doville



Plan d'eau du Mont Castre - Lithaire

Les landes boisées : un petit air du sud

La majorité des landes, dans les environs de Lessay, a été boisée au 19^{ème} siècle avec des résineux qui supportent les sols acides et pauvres. Quelques landes résiduelles ont conservé une végétation basse et fermée où dominent ajoncs, genêts, fougères et bruyères : le sommet du mont de Doville, des petites clairières dans les landes de Lessay de Millières, de Vesly, de Muneville-le-Bingard ou de Vindefontaine.



Landes à bruyères - Millières

A l'Ouest, les havres



Prés salés - havre de Saint-Germain-sur-Ay

Le havre de Saint-Germain-sur-Ay est un estuaire d'une surface sans rapport avec le faible débit du cours d'eau qui s'y jette, l'Ay. Les dépôts sédimentaires se sont accumulés jusqu'à former une **flèche sableuse** au nord abritant le havre des vents et des tempêtes. La remontée du flot lors des marées de vives eaux y est très impressionnante. Ce paysage varié, constitué de **dunes**, de **bancs sableux**, de **prés-salés** et de **roches** est traversé par de profondes rigoles creusées par la mer.



Havre de Saint-Germain-sur-Ay à marée haute

Des dunes mouvantes



Bouchots - Pirou

Massif complexe ou simple cordon de sable, les dunes ont été façonnées par la nature.

Sur la **côte Ouest**, dans les zones basses et accessibles des massifs dunaires de Créances, les champs de sables servent au maraîchage, ce sont les « mielles ».



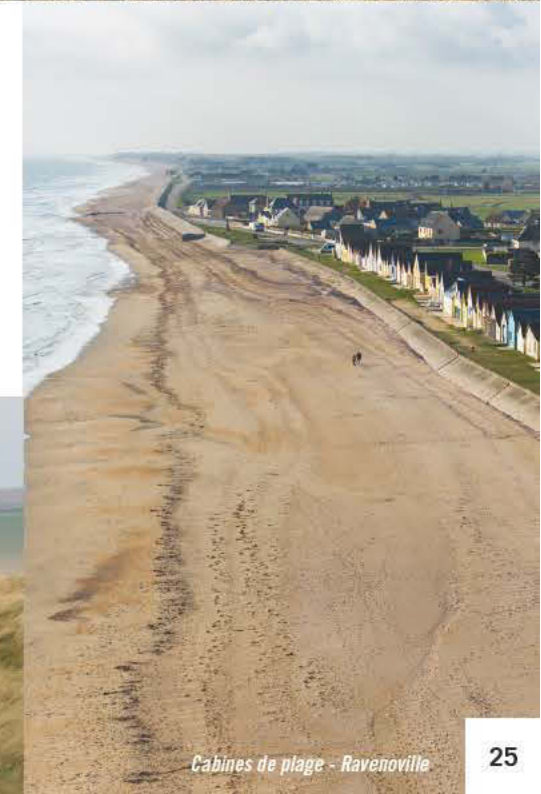
Mielles - Créances

Du sommet des dunes de la **côte Est du Cotentin**, la vue s'étend sur des kilomètres de sables fins. Tout au long de l'histoire, ce site est demeuré stratégique : fortifications romaines, Fort Vauban (17^{ème}), et blockhaus (2^{nde} Guerre Mondiale) se sont succédés.

Les activités conchylicoles (bouchots, parcs à huîtres...) et touristiques (cabanes de mer, ports...) animent ces deux côtes.



Cordon dunaire - S-Germain-de-Varreville



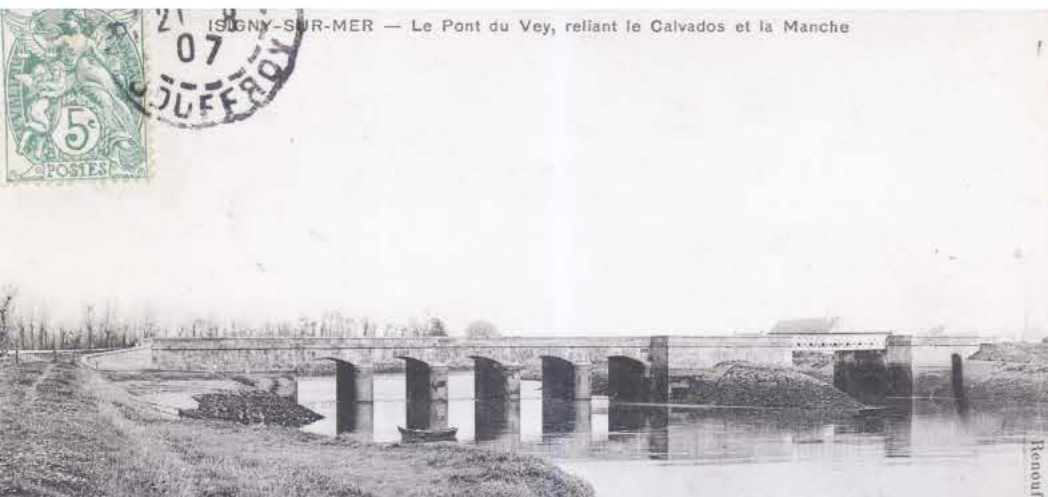
Cabines de plage - Ravenoville

Baie des Veys : passage de toutes les eaux

La Baie des Veys est un estuaire où se déversent quatre des principaux cours d'eau du Parc : l'Aure, la Vire, la Taute et la Douve.

Difficilement franchissable, **cette zone humide a été aménagée dès le 18^{ème} siècle**. Des canaux ont été réalisés pour recueillir l'écoulement désordonné des rivières.

Le fond de la baie a été endigué à plusieurs reprises jusqu'au 20^{ème} siècle et asséché pour gagner des terres sur la mer : **les polders**. On passe d'un estran sauvage peuplé d'herbus à des terres agricoles géométriques. L'immobilité qui s'en dégage contraste avec le rythme des marées.



Les portes à flot

Propriété des Associations Syndicales, elles ont été construites à l'exutoire des rivières à partir du 18^{ème} siècle afin d'empêcher la mer d'inonder les terres de marais. Elles se ferment mécaniquement à chaque marée montante et, à chaque marée descendante, se réouvrent sous la pression de l'eau douce.



Ports en vue



Le territoire du Parc compte quatre ports : Grandcamp-Maisy, Isigny-sur-Mer, Carentan et Quinéville.

Port de pêche, situé à l'entrée de la baie des Veys, **le port de Grandcamp-Maisy**, dont l'implantation et la forme actuelle date de 1926, est un port à bassin à flot c'est à dire, depuis 1961, maintenue en eau à basse-mer par des portes qui sont ouvertes à mer haute. Si l'activité de pêche fait la réputation du lieu notamment avec la pêche de la coquille Saint-Jacques, il comporte également une partie plaisance avec 248 anneaux.

Soumis aux variations des marées, **le port d'Isigny-sur-Mer** est implanté au fond de la baie des Veys à la rencontre de l'Aure et de la mer. Son accès maritime se fait par le long chenal canalisant les eaux de la Vire et de l'Aure. Ce petit port de plaisance (50 places) conserve une activité de pêche limitée : pêche à la civelle et radoub de quelques bateaux de pêche des ports voisins. L'arrière-port accueille les deux paires de portes à flot de l'Aure.



Chenal d'accès au port de Grandcamp-Maisy



Port de Carentan et canal du Haut Dick

Autrefois port permettant l'importation mais surtout l'exportation de productions locales (produits laitiers, briques, tuiles, etc.), **le port de Carentan** est aujourd'hui dédié à la plaisance (330 places).

Il se compose d'un bassin à flot relié à la mer par une écluse à sas puis par un long chenal qui canalise les eaux de la Douve et de la Taute.

Le port de Quinéville est un petit port de plaisance de 140 mouillages situé dans le havre de la Sinope. Le fond de ce port accueille les portes à flot de la Sinope qui empêche la mer d'inonder les terres de marais.

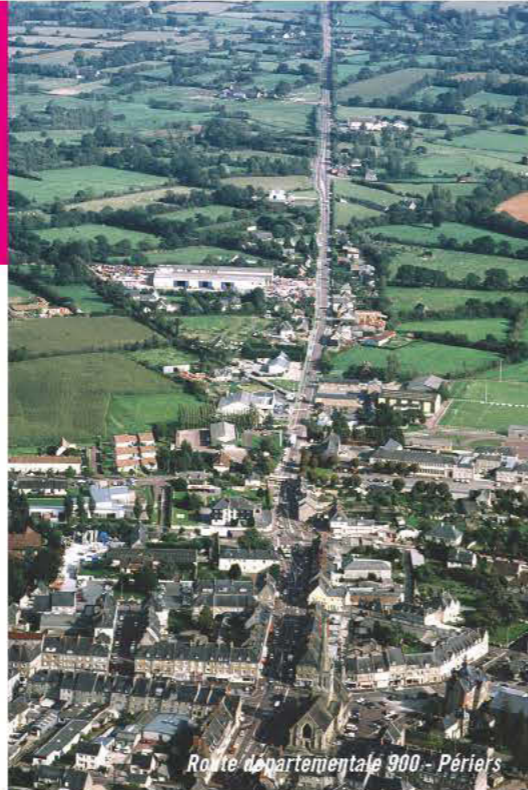


Port à marée basse - Quinéville

Paysages urbains

Selon la géographie et l'histoire des sites, le bâti s'organise en bourgs, hameaux et fermes isolées.

Les bourgs, nombreux, sont souvent implantés aux carrefours de routes et, dans les secteurs de marais, en bordure des zones inondables. Jusqu'au 19^{ème} siècle, dans la majorité des cas, ils se résument à une église, une ou deux fermes, un manoir et un presbytère. Certains plus importants se sont constitués autour d'une motte castrale ou d'un château.



Le hameau est le mode d'implantation majoritaire. Il comprend de petites fermes regroupées autour d'un axe de communication non loin de plus **grosses fermes isolées** au milieu de leurs terres.



Le 19^{ème} vit le fort développement des bourgs centraux tels que perçus aujourd'hui. Dans ce contexte, certains hameaux possédant un facteur de développement (port, halle de marché, nouvelles routes...) vont connaître également une forte expansion.

Après 1944, la Reconstruction a concerné des fermes comme des bourgs. Si la structure urbaine a souvent été conservée, les voies et les espaces publics se sont élargis.



Les styles et volumes architecturaux ainsi que les matériaux alors utilisés ont affecté l'aspect des bourgs : passage de la terre aux pierres de carrière ou au béton, déplacement de centre bourgs, etc.

Paysages d'architectures



Manoir en pierre - Géfosse-Fontenay



Maison de la Reconstruction - Sainteny

En bourg, le bâti s'organise selon la voirie. En campagne, le logis est souvent orienté sud/sud-est et le bâti s'implante selon cinq modes : en alignement, en parallèle, en L, en U ou, dans le Plain et le Bessin, en cour fermée.

Bâti en bauge, bâti en pierre et bâti de la Reconstruction sont les trois types d'architecture sur le Parc.

Bâti en bauge

La bauge, mélange de terre, d'eau et de fibres végétales mis en œuvre sans coffrage, est une technique de terre crue, majoritaire sur la partie centre et sud du Parc. Elle permet de répondre à l'ensemble des besoins du bâti domestique et agricole.

Bâti en pierre

La pierre fut d'usage pour tous les édifices religieux. Dans le Bessin et le Plain, où la bauge est présente, le bâti est surtout en pierre calcaire. A partir de 1850, à l'image des édifices publics, l'usage de la pierre puis de la brique est fréquent. A partir de 1920, la pierre et des matériaux tel le ciment deviennent exclusifs notamment pour le bâti balnéaire.

Bâti de la Reconstruction

Suite aux nombreuses destructions de l'été 1944, la Reconstruction fut l'occasion de développer des volumes architecturaux basés sur des matériaux à la mise en oeuvre rapide (béton, ciment, pierre de carrière, etc.).



Ferme en bauge - Saint-André-de-Bohon

Paysages d'hier et d'aujourd'hui



Le plan terrier de Picauville représente le paysage tel qu'il était en 1581. Vaches, chevaux et moutons cohabitent librement sur les parcelles. On y trouve également de nombreuses activités liées à l'eau : pêcheries, salines, moulins... Le haut pays est voué aux labours complantés*. Il n'est que partiellement enclos et se situe sur les versants exposés au sud.

A partir du 17^{ème} siècle, de nombreux aménagements vont permettre de valoriser les marais pour développer l'élevage des bovins. Sur le haut pays, la maille bocagère se resserre autour des labours toujours présents.

Au 18^{ème} siècle, les marais sont considérés comme de très bons pâturages. Les vaches laitières y pâturent car paraît-il, la qualité du beurre est supérieure.

Au 19^{ème} siècle, la production laitière se développe sur le Haut-Pays cultivé en herbe. Le marais, dorénavant moins recherché, se privatise, de nombreuses parcelles délimitées par des fossés apparaissent alors.

Aujourd'hui, seuls les jeunes bovins et les chevaux sont mis au marais. La plupart des parcelles sont fauchées. Le haut pays enclos est réservé aux vaches laitières et aux labours.

* **Complanté** : labour planté d'arbres.



Marais fauché en été - Neuilly-la-Forêt



Représentation du paysage de Picauville au 16^{ème} siècle



Représentation du paysage de Picauville aujourd'hui



Vallée de l'Aure en hiver - Saint-Germain-du-Pert

Pour en savoir +

Collection « CONNAISSANCE »



**TERRES
de bâtisseurs**



*Sur les chemins de
la Sangsurière et de
l'Adriennerie*



**La baie
des Veys
Côté nature**

Collection « CONSEIL »



**Restaurer
son bâti en terre**



Les essenc'ielles

Collection « DECOUVERTE »



Où voir la terre ?



Où voir la nature ?



**Le Parc naturel régional
des Marais du Cotentin et du Bessin... à pied®**
Une sélection de 33 balades de 6 à 30 km.
Prix public : 14,70 € T.T.C en vente à la Maison du Parc
Editions FFRandonnée.

Ces publications sont disponibles à la Maison du Parc et en téléchargement sur www.parc-cotentin-bessin.fr, rubrique : «téléchargements/documents»



© P n r des Marais du Cotentin et du Bessin - Dépôt légal à parution : avril 2016 - Tirage : 1500 ex.

Illustrations : Céline Lecoq (CPIE du Cotentin) pp. 20, 21 ; J-C. Goubert pp. 7, 35. Cartes postales : Collection privée pp. 5, 26, 34 ; Crédit photo : Archives nationales : p. 34 ; F. Cormon pp. 9, 11, 13, 15, 18, 25, 28, 31 ; M. de Rugy (DIGPC - région Normandie) : p. 33 ; C. Fossé (O.T.I. Isigny Grandcamp) : p. 32, R. Guégan (Agence Yo - www.studyo.fr) : pp. 3, 24, 27 ; P. Harel : p. 23 ; J-F. Hellio ; T. Houyel : photo de couverture et pp. 9, 10, 11, 12, 14, 15, 16, 17, 22, 36 ; P-Y. Le Meur : p. 15 ; Mairie de St-Sauveur-Le-Vicomte : p. 30 ; A. Poirier (A.D. Manche) : p. 33 ; L. Patte (O.T.I. Isigny Grandcamp) : p. 29 ; C. Bresson : p. 25 ; B. Canu : p. 12, N. Lavillonnière : pp. 16, 19, 35, E. Patte : pp. 28, 29, 31, O. Pierre : p. 24, J. Rimbert : p. 25, F. Vautier : pp. 9, 19 (Pnr des Marais du Cotentin et du Bessin).

Carte issue des fichiers BD TOPO® - © IGN 2014, PnrMCB®-2016

Imprimé sur du papier PEFC avec des encres végétales par l'imprimerie Anquetil à Condé-sur-Noireau.

CULTIVER NOTRE APPARTENANCE AU TERRITOIRE POUR ÊTRE ACTEURS DE NOTRE PROJET

Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin

Maison du Parc

3 village Ponts d'Ouve - 50500 SAINT-CÔME-DU-MONT

Tél. 02 33 71 65 30 - Fax. 02 33 71 65 31 - accueil@parc-cotentin-bessin.fr

www.parc-cotentin-bessin.fr

